



## **CLUB DE L'EXCUSE**

Place d'armes à 27500-PONT AUDEMER

W 272002522

Affiliation FTT : 832223

### ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 12 septembre 2022

#### **à PONT AUDEMER salle d'armes, au siège du club.**

L'an DEUX MIL VINGT-DEUX à PONT AUDEMER et le douze septembre à 14h00,  
Se sont réunis en assemblée générale annuelle, sur convocation de la présidente, les  
membres de l'association « CLUB DE L'EXCUSE ».

La séance est présidée par Nathalie MANSOIS, le secrétariat est tenu par Denis VINCENT.  
Sur le bureau, les comptes du dernier exercice, les statuts, l'ordre du jour, la feuille de  
présence et les pouvoirs sont à disposition des membres présents.

La séance est déclarée ouverte à 14h00 par la présidente, qui rappelle l'ordre du jour :

*Rapport moral*

*Festival de tarot des Mascarets*

*Rapport financier*

*Remise des challenges des lundis et jeudis*

*Election de membres du bureau*

*Questions diverses*

*Convocation d'une AGE pour modification de l'art.8 des statuts*

Mme la présidente donne son rapport de l'année écoulée, remerciant ses collaborateurs et  
collaboratrices ; elle remercie aussi les personnes dont le mandat arrive à leur échéance.

Puis Christophe LETELLIER expose son rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2022,  
faisant état d'un solde financier de 8.938,59 €

Les récompenses sont remises aux 5 premiers de chaque challenge -lundis & jeudis-

Enfin, divers sujets sont abordés dont les élections des membres au nombre de 3 en vue de  
pouvoir au remplacement de Gaston LECUREUR – Guy CHEMIN – Michèle ETIENNE –  
Catherine VICAINE.

*dw 2022*

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés et plus personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions suivantes :

### **1ere Résolution**

« L'assemblée donne quitus à la présidente pour la gestion au cours de l'année qui s'est terminée le 31 aout 2022 »

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

### **2eme Résolution**

« L'assemblée approuve le rapport financier de l'année clos le 31 aout 2022, faisant apparaître un solde créditeur de 8.938,59€ et un bonus d'exercice de 2.597,40 € »

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

### **3eme Résolution**

« L'assemblée constate la fin de mandat de Gaston LECUREUR, Guy CHEMIN et Catherine VICAINÉ ; Michèle ETIENNE propose sa démission qui est acceptée.

« Par suite sont élus membres du conseil pour une période de six ans (art 12 des statuts) les personnes suivantes qui ont présenté leur candidature :

- Patrick HERBELIN
- Gaston LECUREUR
- Martine SIMON
- Catherine VICAINÉ

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

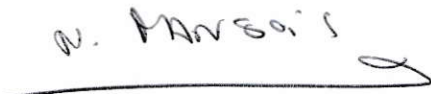
### **4eme Résolution**

« L'assemblée ordinaire convoque les membres de la présente assemblée en assemblée extraordinaire avec objet la modification de l'art. 8 des statuts et l'art 1<sup>er</sup> du règlement intérieur ; cette assemblée « extraordinaire se tiendra immédiatement après clôture de la présente »

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15h00.

Le présent procès-verbal a été signé par Mme la présidente et le secrétaire.



La présidente : Nathalie MANSOIS



le secrétaire : Denis VINCENT